

Des roseaux pour assécher les boues d'épuration de Poliez-Pittet



Le municipal Pascal Duthon (à dr.) désigne les boues à traiter sous l'œil du syndic, Serge Savoy, et de l'ingénieur-conseil, Didier Vignati.

ÉCOLOGIE

La commune met à l'enquête jusqu'à demain la création de trois bassins, qui permettront de transformer en humus les résidus de la step.

Fini le transport des boues d'épuration par camion! A Poliez-Pittet, des roseaux se chargeront désormais du séchage des boues issues de la station d'épuration (step). «Notre Conseil a déjà voté un crédit de 270 000 francs pour la réalisation de trois bassins, informe le municipal en charge du dossier, Pascal Duthon. Cela nous per-

mettra de supprimer une dizaine de camions de transport d'eau sale chaque année, et d'économiser les frais de déshydratation mécanique.»

Romands à l'avant-garde

Pratiqué depuis une quarantaine d'années dans les pays nordiques, le phragmicompostage (de *phragmites*, nom latin du roseau) débarque en force dans notre pays. «Pour une fois, les Romands sont en avance sur les Suisses alémaniques, apprécie Didier Vignati, de la société Phragmi-Tech. Nous avons réalisé plusieurs sites dans le Nord vaudois et des chantiers sont en

cours sur La Côte et au pied du Jura. Poliez-Pittet est notre premier projet dans le Gros-de-Vaud.»

Concrètement, trois bassins étanches vont être creusés dans le prolongement de la station d'épuration et de la déchetterie de Poliez-Pittet. Après épuration, les boues y seront déposées en lits successifs dans lesquels des roseaux indigènes seront plantés.

Travailleurs gratuits

Au fur et à mesure de leur croissance et de l'augmentation du niveau, les végétaux assècheront les boues et les minéraliseront, de manière à les transformer en humus. Environ une fois par année, les bassins devront être vidés mécaniquement et le processus pourra recommencer.

L'entier de l'installation - dimensionnée pour les 800 habitants du village - occupera une surface totale d'environ un quart de terrain de foot. Cette technique à la fois écologique et économique présente une alternative intéressante à la déshydratation mécanique des boues puisque, rappelons-le, l'épandage en champs qui se pratiquait traditionnellement sera totalement interdit à partir du 1^{er} octobre 2008.

S. MR

Détails sur www.phragmi-tech.ch

"24 H" du 14 novembre 2007